

PROCES VERBAL de la REUNION
CONSEIL MUNICIPAL du mardi 19 décembre 2023
Suivant convocation du 15/12/2023

Présents : Catherine LISTER - Philippine DEMARGNE – Gilbert OUCHENE – Jean-Jacques MAILHAC – Béatrice IZAC - Anna ZAK DAVIES - Virginie FREGARD - Aurélie MOULIN-GRESLE - Romain RUBIO

Représentés par procurations : Jean-Baptiste BUFFLIER à Catherine LISTER - - David MOURGUES à Virginie FREGARD - Nadine FALIERE à Béatrice IZAC

Absents : Alain TEISSIER

Secrétaire de séance : Romain RUBIO

Le public étant venu nombreux de Laurenque, le conseil municipal aborde en priorité la question de la mise en place du tri mobile dans le hameau. Un particulier propose un terrain lui appartenant pour l'installation de la remorque. Quelques petits aménagements sont à prévoir ainsi qu'une convention pour l'utilisation d'un terrain privé.

La délibération **36-2023** : « Mise en place tri mobile Laurenque » est adoptée à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 14/11/2023.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Décisions :

32-2023 : VIREMENTS DE CREDITS- DM 3- BUDGET MAIRIE : le conseil approuve à l'unanimité.

33-2023 : Modification du contrat des risques statutaires : le conseil approuve à l'unanimité.

34-2023 : Géoparc : engagement de la commune dans la démarche Géoparc Terres d'Hérault : votée avec 5 voix pour et 6 abstentions.

35-2023 : Tarifs communaux : le conseil approuve à l'unanimité.

La délibération d'adhésion à l'ONF a été ajournée. Les membres du conseil municipal ne souhaitent pas y adhérer.

Questions diverses :

Les vœux du maire et de son conseil sont prévus le 12 janvier 2024. Une réunion sera organisée spécialement pour parler de l'aménagement des sorties du village (ralentisseurs). Les colis de Noël destinés aux personnes ne pouvant pas se déplacer seront distribués dans la semaine par les élus.

La séance est levée à 21h00.

Le MAIRE de Roquebrun
Catherine LISTER

